Réussir le projet collectif de réseau d'action juridique en Deux-Sèvres

PUBLIC CIBLE

Agriculteur·ices des Deux-Sèvres et des départements limitrophes impliqué·es dans le projet de mise en place d'un réseau d'action juridique

OBJECTIFS

- Comprendre l'approche du projet de réseau d'action juridique ;
- Cadrer le projet : définir des objectifs collectifs, son mode de fonctionnement ;
- Structurer le projet via la définition des étapes de ce projet ;
- Identifier les ressources clés nécessaires à la réussite du projet ;
- S'approprier ce projet à partir de retours d'expériences concrets.

ENJEUX

Les exploitant·es agricoles sont régulièrement confronté·es à des questions juridiques liées à leur activité (baux ruraux, accès au foncier, urbanisme...). Face à la complexité et à l'évolution constante de cet environnement réglementaire, le projet de « réseau d'action juridique » cherche à répondre à ce constat via la création d'un groupe d'agriculteur·ices, référent·es sur l'environnement juridique « de base » d'une exploitation agricole, qui puisse répondre aux sollicitations de leurs pairs. Pour ce faire, il est nécessaire que le groupe se forme sur comment communiquer, comment fonctionner collectivement pour répondre au mieux aux sollicitations et assurer une communication claire aux agriculteur-ices lors des permanences juridiques mises en place dans le cadre du projet.

PRÉ-REQUIS

Aucun

CONTENU

Présentation du réseau d'action juridique, son fonctionnement, son déploiement
Réflexion collective sur les grandes thématiques juridiques rencontrées par les exploitant.es agricoles
Retour d'expérience du réseau d'action juridique Auvergne Rhône Alpes : témoignage pratique
Echange autour du mode de fonctionnement des permanences juridiques, rôles de chacun
Construction du plan d'actions du projet de réseau d'action juridique de Deux-Sèvres

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques avec supports écrits, témoignages, partages de situations concrètes, exercices pratiques, réflexion collective

MOYENS MATÉRIELS

Salle, Paperboard, diaporama

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les échanges entre les stagiaires et l'intervenante permettront à cette dernière de s'assurer de la bonne compréhension des apports théoriques au fil de la formation. De plus, un questionnaire d'auto-positionnement sur les objectifs de formation sera distribué en fin de formation.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ARDEAR Nouvelle-Aquitaine

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 14/12/2026

MODALITÉS D'ACCÈS
Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

TARIFS

Non adhérent	**280 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Camille LEURET
formation@ardearna.org
ARDEAR Nouvelle-Aquitaine
201, Avenue de Labarde
33300 BORDEAUX
Tel. 0784808388

MENTIONS
Pour réussir votre formation, notre organis me est en capacité d'adapter ses prestati ons aux éventuelles situations de handica p, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble le s possibilités d'adaptation.

SATISFACTION : Satisfaction générale de nos formations en 2025 : 80 %
NOTE : Prévoir son repas

Date	Lieu	Intervenant
18/12/2026	Deux-Sèvres	Rachel Ouhayoun, animatrice et juriste au sein de la Confédération Paysanne de Nouvelle Aquitaine, spécialisée sur les questions de droit agricole et sur l'animation de groupe de réseau d'action juridique

THÈMES

Etre acteur sur son territoire

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)